

# L'Abeille.

3me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 19 MAI 1851.

No 25

## INDUSTRIE CANADIENNE.

### Article V.

#### MOULINS À SCIE.

Mr. le Rédacteur,

Depuis longtemps je me creusais la tête, mais en vain, pour trouver l'époque où les moulins à scies ont été introduits dans le Canada en général et dans le District de Québec en particulier. Jeunes gens, vieillards, auteurs, ruines, il me semblait que j'avais tout interrogé, et j'étais d'accord à ne point parler de la question; mais heureusement en feuilletant dernièrement un ouvrage j'y ai trouvé, sur ce sujet, quelque chose de plus précis que ce que j'en connaissais. Ces données sont extraites de l'Appendice de l'Histoire de notre compatriote, M. Garnier Orléans y voit par le recensement qui se fit en 1719, que le Canada comptait 19 moulins à cette époque, et qu'en 1731 le nombre en était déjà rendu à 52.

Mais comment en déduira-t-on, l'époque de leur introduction? J'avoue que la conclusion n'est pas bien directe, car il ne s'agit pas ici du District de Québec seulement, mais bien du Canada tout entier. Cependant, si l'on ne peut fixer ni le jour ni le nombre, on pourra peut-être parvenir à des *à peu-près*, et c'est aussi ce que je prétends. Je dis donc que le District de Québec devait posséder au moins les deux tiers des moulins précités, et ceci, je le dis appuyé sur les raisons suivantes.

D'abord, comme la colonisation du pays commença principalement par le District de Québec, il est à présumer que ce fut dans ce lieu que se firent les améliorations propres à son avancement. Ensuite, la population de l'étendue du pays qui forme maintenant le D. de Québec, étant beaucoup plus considérable que celle de l'étendue que comprend aujourd'hui le District de Montréal et les autres Districts, on peut encore raisonnablement croire que la construction des moulins à scies fut activée plutôt dans le D. de Québec que dans les autres. Enfin le commerce qui était incontestablement plus considérable à cette époque à Québec qu'à Montréal, porte aussi à croire que l'on devait y trou-

ver les établissements propres à l'alimenter; et les exportations, assez considérables, de planches et de mardiers qui se faisaient de Québec, peu de temps après sa fondation, sembleraient prouver qu'il y avait des moulins à scies en ce lieu, car il n'aurait pas été bien profitable de scier ce bois à bras pour l'exporter ensuite. En passant, je ferai observer qu'il n'est fait aucune mention de ces exportations pour Montréal ni pour les autres Districts.

Il est facile de voir par là, Mr. le Rédacteur, qu'il y avait au moins des moulins à scies dans le D. de Québec en 1719, et ensuite qu'il devait y en avoir plus dans celui-ci que dans celui de Montréal.

Maintenant, je dis plus: je dis que leur introduction doit remonter à une époque bien peu éloignée de la fondation de Québec. En effet ces établissements sont si utiles dans un pays naissant, que l'on ne dut pas s'en priver longtemps vu surtout la facilité que l'on avait d'en construire; car l'on me permettra, sans doute de dire ici, qu'il n'y a peut-être pas de pays au monde où les pouvoirs d'eau soient plus nombreux qu'en Amérique, et où il soit plus facile de les utiliser à raison de la quantité immense de bois qui couvre ce pays. Joignez à cela la simplicité du mécanisme des moulins à scies, et vous en conclurez avec moi qu'il devait y en avoir à Québec dès 1300 ou environ pour aider à la construction du collège des Jésuites, de l'Hotel-Dieu, de notre Séminaire, ainsi qu'à celle des autres édifices assez nombreux qui ornaient la ville de Québec bien avant la fin du XVIIe siècle.

Ce préambule dont vous me pardonnez la longueur, Mr. le R., m'a paru nécessaire pour fixer, autant que possible, l'opinion de quelques uns de vos lecteurs sur l'époque de l'introduction des moulins à scies dans le district de Québec; époque, dont ils n'avaient probablement, comme moi, qu'une idée bien vague.

Celui précède, bien entendu, n'a rapport qu'aux moulins nés par l'état, car ce ne fut que plus d'un siècle après que l'on se servit de la vapeur comme force motri-

ce. A présent, venons-en aux moulins eux-mêmes.

Comme il n'est peut-être personne d'entre nous qui n'ait vu ou qui ne puisse voir quelques uns de ces moulins, je me dispenserai d'en donner ici une description détaillée, qui, outre qu'elle pourrait être un peu longue n'aurait peut-être pas la clarté pour première qualité. D'ailleurs, pour cela comme pour bien d'autres choses, *mieux vaut l'œil que l'écrit*; aussi renverrai-je à la vue d'un échantillon de nos nombreux moulins à scies pour connaître les détails de leur mécanisme.

Dans ces moulins, l'eau arrive, par un duto plus ou moins inclinée, sur une roue à aubes dont la grandeur est proportionnée au nombre de scies. Le mouvement de cette roue est changé au moyen de tringles et de bielles en un mouvement de va-et-vient qui est celui des scies.

On ne voit maintenant aucun moulin à scies proprement dit, dans la ville de Québec, et cependant c'est probablement le lieu qui en a possédé le premier. Le dernier dont il soit fait mention, pour ce lieu, est, je crois, celui de Mr. Goulin; il était situé au lieu même où se trouve aujourd'hui le chantier de construction de Mr. Thomas H. Oliver. On m'a dit qu'on se servait de la vapeur comme force motrice dans cet établissement; et il ne pouvait en être autrement, vu l'absence de tout pouvoir d'eau en ce lieu. Devenu deux fois le proie des flammes, il se releva de ses premières ruines; mais la 2de fois, se trouvant déjà affaibli par ses anciennes pertes, Mr. Goulin ne put le reconstruire, et depuis plus de 30 ans, on ne rencontre aucune trace de ce grand établissement.

Notez-elle comme on le voit, n'est pas *accablée* en fait de moulins à scies, mais en revanche, on en trouve un grand nombre dans les lieux qui l'environnent. En fait, que l'on fusse une petite excursion dans les paroisses qui bordent le St. Laurent du côté de l'est, et on n'en trouvera peut-être pas un seul qui n'en ait au moins un, et il n'est pas rare d'en trouver qui en possède jusque à quatre ou cinq.

Le plus grand établissement en ce genre est, sans contradiction, celui de Mr. Price au Saguenay; il se compose, en effet, de